

nement. La république fondée par la franc-maçonnerie joue réellement de malheur. Sous dom Pedro le pays était tranquille et prospère ; mais il en est autrement aujourd'hui, et les troubles constants auxquels il est en proie entravent ses progrès d'une manière funeste.

.

* * Le gouvernement autrichien sévit en Bohême. Il a même proclamé l'état de siège à Prague, la capitale, et il a suspendu, à cette occasion les articles 12 et 13 de la loi constitutionnelle. Il a de plus fait arrêter 60 membres du parti des *Jeunes Tchèques* (1). Ce parti demandait jadis que l'on accordât à la Bohême un gouvernement semblable à celui de la Hongrie, et que l'empereur d'Autriche se fit couronner roi de Bohême comme il est couronné roi de Hongrie. Mais il paraît que l'agitation est actuellement antidynastique.

Les agissements du parti Jeune Tchèque sont un danger continu pour l'empire et ils pourraient inspirer assez de crainte pour paralyser l'action de l'Autriche dans le cas d'un conflit entre la Triplice et la France.

La haine de l'Allemagne règne en Bohême et le gouvernement en redoute avec raison les effets.

.

* * Notre nouveau gouverneur général, lord Aberdeen, est arrivé à Québec dimanche le 17 septembre. Il a fait la traversée à bord du paquebot Sardinian, de la ligne Allan.

Dans la salle du conseil législatif, lundi, le gouverneur a prêté le serment d'office. C'est le juge Strong, juge en chef de la cour suprême, qui lui a fait prêter ce serment qui est le premier acte officiel d'un gouverneur.

La cérémonie de la prestation du serment a été solennelle et très imposante. Parmi les personnages présents à cette cérémonie on remarquait son Eminence le cardinal Taschereau, le lieutenant gouverneur Chapleau, le premier ministre du Canada sir John Thompson et plusieurs membres de son cabinet, le premier ministre de la province de Québec, M. Taillon et plusieurs de ses collègues, l'orateur de l'assemblée législative, le maire de Québec et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques et civils.

.

* * Une élection pour la législature locale a eu lieu le 8 août dans le comté de Brandon, Manitoba. Les deux candidats étaient un M. Adams, partisan du gouvernement Greenway, et M. W. A. Macdonald, le chef de l'opposition conservatrice. M. Adams a été élu avec une majorité de 30 voix. La victoire de M. Adams réduit l'opposition à 13 membres.

(1) Les Tchèques sont les Slaves de la Bohême.